

ÉVALUATION DES PERSONNELS d'enseignement, d'éducation et d'orientation

8 mars 2012

Sgen
Cfdt
des choix. des actes



POUR UNE OPPOSITION DÉTERMINÉE ET ARGUMENTÉE AU TEXTE GOUVERNEMENTAL

Après la parution inopinée d'un projet gouvernemental sur l'évaluation des enseignants, COP et CPE en novembre dernier, la période de négociations menées par le seul Sgen-CFDT a suspendu la procédure de mise en œuvre du projet gouvernemental et a abouti, le 31 janvier, à une plate-forme que le Sgen-CFDT n'a pas signée.

- > En effet cette plate-forme comportait des avancées notables, mais ne donnait pas suite à la revendication principale du Sgen-CFDT : la déconnexion entre l'évaluation individuelle et l'avancement de carrière.
- > De ce fait, l'administration a repris le processus réglementaire. L'examen d'un nouveau texte sur l'évaluation des personnels a été mis à l'ordre du jour du comité technique ministériel le 8 mars 2012. Reporté à une date ultérieure pour quorum non atteint, le comité technique ministériel devra se prononcer sur le projet.
- > Ce nouveau texte sur l'évaluation, intègre quelques avancées de la négociation, mais reprend pour l'essentiel les dispositions prévues à l'automne.
- > Le Sgen-CFDT est opposé à ce texte en l'état et se prononcera contre si les amendements que nous avons déposés et qui expriment nos revendications ne sont pas retenus par le gouvernement.
- > Le Sgen-CFDT ne milite pas pour le maintien du système actuel d'évaluation qui est injuste, inefficace et infantilisant.
- > Le Sgen-CFDT est déterminé à faire valoir ses arguments face à un projet gouvernemental qui renforce l'arbitraire. Notre objectif est d'obtenir une évaluation véritablement utile, en phase avec les transformations du système éducatif que nous revendiquons, pour des personnels respectés et reconnus.



COMBATIFS AU QUOTIDIEN

www.sgen.cfdt.fr

constructifs pour demain

CE QUE PENSE LE SGEN-CFDT DU PROJET DE TEXTE GOUVERNEMENTAL

- > **La mise en œuvre** du nouveau dispositif reste encore trop floue.
- > **La déconnexion entre l'avancement de carrière et l'évaluation** des personnels reste insuffisante.
- > **L'évaluation du supérieur hiérarchique**, quel qu'il soit, continuera de peser sur le déroulement de carrière, même si le caractère inégalitaire du système actuel est atténué.
- > **L'engagement sur un plan conséquent de formation** des personnels d'encadrement et de l'ensemble des personnels appelés à rentrer dans une démarche d'auto-évaluation est insuffisant.

www.sgen.cfdt.fr

CE QUE VEUT LE SGEN-CFDT

Des personnels RESPECTÉS

- > Fin de l'inspection individuelle.
- > Prépondérance de l'évaluation collective.
- > Prise en compte de l'évolution du métier, du travail en équipe et de l'ensemble des tâches.

Des personnels RECONNUS

- > Avancement le plus rapide pour tous.
- > Déconnexion de l'évaluation et de l'avancement de carrière.
- > Prise en compte des tâches effectives dans les services.

Des personnels REVALORISÉS

- > Une amélioration des carrières : pour les professeurs d'école, un accès facilité aux échelons de la hors classe, par une augmentation du rapport promu/promouvables.



LES AMENDEMENTS DU SGEN-CFDT

Le Sgen-CFDT demande :

- > **La transparence des décisions** prises par le supérieur hiérarchique.
- > **Une grille d'avancement unique** permettant à tous les personnels une amélioration de leurs carrières et de leurs rémunérations.

